

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Décision du 4 octobre 2013 désignant l'administrateur provisoire du centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, à Montreuil**

NOR : AFSH1330694S

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6143-3-1 ;

Vu la décision n° 12-488 du directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France du 5 octobre 2012 portant mise sous administration provisoire du centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, à Montreuil ;

Vu la décision de la ministre des affaires sociales et de la santé du 8 octobre 2012 désignant l'administrateur provisoire du centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, à Montreuil ;

Vu la décision n° 13-459 du directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France du 25 septembre 2013 prorogeant l'administration provisoire du centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, à Montreuil,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Nicole PRUNIAUX, directrice d'hôpital, est désignée pour assurer l'administration provisoire du centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, à Montreuil, pour la période du 8 octobre 2013 au 8 mars 2014.

#### Article 2

Pendant la période de l'administration provisoire, mentionnée à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision, les attributions de directeur de l'établissement sont assurées par Mme Nicole PRUNIAUX, directrice d'hôpital.

#### Article 3

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance et au directeur du centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, à Montreuil, ainsi qu'au directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France.

#### Article 4

La présente décision entrera en vigueur le 8 octobre 2013 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 4 octobre 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'offre de soins,*  
J. DEBEAUPUIS